



CONSEIL COMMUNAL DU 4 DÉCEMBRE 2018

REGISTRE

Présents

Olivier Deleuze, *Présidente* ;
Cécile Van Hecke, *Président* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Alfred Léon Godart, Gabriel Patrick Michel Persoons, Martin Thomas Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliße, Félix Boudru, Florence Simonne Renée Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Ouverture de la séance à 20:00

SÉANCE PUBLIQUE

Secrétariat

1 Communication de l'arrêté du Collège juridictionnel validant les élections communales du 14 octobre 2018.

Le Bourgmestre lit l'arrêté du collège juridictionnel validant les élections communales du 14/12/2018.

Le Conseil prend acte.

29 votants : 29 votes positifs.

2 Communication de l'arrêté ministériel du 29/11/2018 portant nomination de Monsieur Olivier Deleuze aux fonctions de Bourgmestre, ainsi que de l'acte de sa prestation de serment.

Le Bourgmestre lit l'arrêté ministériel relatif à sa nomination aux fonctions de Bourgmestre et relatif à sa prestation de serment.

Le Conseil prend acte.

29 votants : 29 votes positifs.

3 Prestation de serment et installation des conseillers.

Le Conseil,

Vu la Nouvelle Loi Communale, notamment les articles 4, 7, 80 et 81;

Considérant qu'aucun des élus repris ci-dessous n'a cessé de réunir les conditions d'éligibilité et ne se trouve actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par le code électoral bruxellois.

Chaque membre de l'assemblée prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la nouvelle loi communale, soit en français : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge"

Soit en néerlandais : "Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgische Volk".

Monsieur le Bourgmestre donne acte à chaque membre de sa prestation de serment et déclare successivement installé(e) en qualité de Conseiller(ère) communal(e) titulaire :

Alain WIARD, Philippe DESPREZ, Jan VERBEKE, Cécile VAN HECKE, Tristan ROBERTI, Odile BURY, David LEISTERH, Benoît THIELEMANS, Sandra FERRETTI, Cathy CLERBAUX, Martin CASIER, Alexandre DERMINE, Aurélie SAPA-FURAHA, Joëlle VAN DEN BERG, Laura SQUARTINI, Rachida MOUKHLISSE, Félix BOUDRU, Daniel SOUMILLION, Marie-Noëlle STASSART, Hang NGUYEN, Florence LEPOIVRE

Tous les conseillers communaux prêtent le serment en français à l'exception de Messieurs VERBEKE et SOUMILLION, qui prêtent serment en néerlandais et en français, de Mmes CLERBAUX, SAPA FURAHA & de Mrs THIELEMANS & CASIER qui prêtent serment en français et en néerlandais & de Mme FERRETTI qui prête serment en français, en néerlandais et en allemand.

Les élus désignés ci-dessus ayant prêté serment sont déclarés installés en qualité de conseillers communaux.

29 votants : 29 votes positifs.

4 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'une suppléante, Mme Laurence DEHAUT.

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 24 octobre 2018 par laquelle Madame Anne Depuydt, candidate élue aux élections du 14 octobre 2018, renonce à exercer le mandat de Conseillère communale;

P R E N D A C T E

de la démission de Madame Anne Depuydt

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification complémentaire des pouvoirs du Conseiller suppléant arrivant en ordre utile sur la liste n° 2 des candidats élus le 14 octobre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que la première suppléante de la liste précitée est Madame Laurence Dehaut

Considérant qu'elle n'a pas cessé de réunir les conditions d'éligibilité requises;

Considérant qu'elle ne se trouve pas actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par la

Nouvelle Loi Communale;

A R R E T E

les pouvoirs de Madame Laurence Dehaut en qualité de Conseillère communale, sont validés.

Elle prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge".

Monsieur le Bourgmestre lui donne acte de sa prestation de serment et la déclare installée en qualité de Conseillère communale.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

5 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant, M. Eric GODART.

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 24 octobre 2018 par laquelle Monsieur Michel Colson, candidat élu aux élections du 14 octobre 2018, renonce à exercer le mandat de Conseiller communal;

P R E N D A C T E

de la démission de Monsieur Michel Colson

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification complémentaire des pouvoirs du Conseiller suppléant arrivant en ordre utile sur la liste n° 4 des candidats élus le 14 octobre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que le premier suppléant de la liste précitée est Monsieur Eric Godart;

Considérant qu'il n'a pas cessé de réunir les conditions d'éligibilité requises;

Considérant qu'il ne se trouve pas actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par la Nouvelle Loi Communale;

A R R E T E

les pouvoirs de Monsieur Eric Godart en qualité de Conseiller communal, sont validés.

Il prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge".

Monsieur le Bourgmestre lui donne acte de sa prestation de serment et le déclare installé en qualité de Conseiller communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

6 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant, M. Jos BERTRAND

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 19 novembre 2018 par laquelle Madame Chloé Gillain-Daveloose, candidate élue aux élections du 14 octobre 2018, renonce à exercer le mandat de Conseillère communale.

P R E N D A C T E

de la démission de Madame Chloé Gillain-Daveloose

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification complémentaire des pouvoirs du Conseiller suppléant arrivant en ordre utile sur la liste n° 5 des candidats élus le 14 octobre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que le premier suppléant de la liste précitée est Monsieur Jos Bertrand;

Considérant qu'il n'a pas cessé de réunir les conditions d'éligibilité requises;

Considérant qu'il ne se trouve pas actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par la Nouvelle Loi Communale;

A R R E T E

les pouvoirs de Monsieur Jos Bertrand en qualité de Conseiller communal, sont validés.

Il prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale en néerlandais et en français: "Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgische Volk"./

"Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge".

Monsieur le Bourgmestre lui donne acte de sa prestation de serment et le déclare installé en qualité de Conseiller communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

7 **Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant, M. Gabriel PERSOONS.**

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 19 novembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Manuel CISEY, candidat élu aux élections du 14 octobre 2018, renonce à exercer le mandat de Conseiller communal;

P R E N D A C T E

de la démission de Monsieur Jean-Manuel CISEY

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification complémentaire des pouvoirs du Conseiller suppléant arrivant en ordre utile sur la liste n° 12 des candidats élus le 14 octobre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que le premier suppléant de la liste précitée est Monsieur Gabriel PERSOONS;

Considérant qu'il n'a pas cessé de réunir les conditions d'éligibilité requises;

Considérant qu'il ne se trouve pas actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par la Nouvelle Loi Communale;

A R R E T E

les pouvoirs de Monsieur Gabriel PERSOONS en qualité de Conseiller communal, sont validés.

Il prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge".
Monsieur le Bourgmestre lui donne acte de sa prestation de serment et le déclare installé en qualité de Conseiller communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

8 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant, M. Jean-François DE LE HOYE.

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 26 novembre 2018 par laquelle Monsieur Guillebert de Fauconval, candidat élu aux élections du 14 octobre 2018, renonce à exercer le mandat de Conseiller communal;

P R E N D A C T E

de la démission de Monsieur Guillebert de Fauconval;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification complémentaire des pouvoirs du Conseiller suppléant arrivant en ordre utile sur la liste n° 12 des candidats élus le 14 octobre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que le deuxième suppléant de la liste précitée est Monsieur Jean-François de Le Hoye;

Considérant qu'il n'a pas cessé de réunir les conditions d'éligibilité requises;

Considérant qu'il ne se trouve pas actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par la Nouvelle Loi Communale;

A R R E T E

les pouvoirs de Monsieur Jean-François de Le Hoye en qualité de Conseiller communal, sont validés.

Il prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale en français et en néerlandais : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge"."Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgische Volk".

Monsieur le Bourgmestre lui donne acte de sa prestation de serment et le déclare installé en qualité de Conseiller communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

9 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'une suppléante, Mme Christine ROISIN.

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 26 novembre 2018 par laquelle Madame Anne Spaak-Jeanmart, candidate élue aux élections du 14 octobre 2018, renonce à exercer le mandat de Conseillère communale;

P R E N D A C T E

de la démission de Madame Anne Spaak-Jeanmart;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification complémentaire des pouvoirs du Conseiller suppléant arrivant en ordre utile sur la liste n° 4 des candidats élus le 14 octobre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que la 2ème suppléante de la liste précitée est Madame Christine Roisin;

Considérant qu'elle n'a pas cessé de réunir les conditions d'éligibilité requises;

Considérant qu'elle ne se trouve pas actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par la Nouvelle Loi Communale;

A R R E T E

les pouvoirs de Madame Christine Roisin en qualité de Conseillère communale, sont validés.

Elle prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge".

Monsieur le Bourgmestre lui donne acte de sa prestation de serment et la déclare installée en qualité de Conseillère communale.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

10 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant, M. Laurent VAN STEENSEL.

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 27 novembre 2018 par laquelle Madame Martine PAYFA, candidate élue aux élections du 14 octobre 2018, renonce à exercer le mandat de Conseillère communale;

P R E N D A C T E

de la démission de Madame Martine PAYFA;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification complémentaire des pouvoirs du Conseiller suppléant arrivant en ordre utile sur la liste n° 4 des candidats élus le 14 octobre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que la 3ème suppléante de la liste précitée est Madame Dominique BUYENS;

Vu la lettre du 26 novembre 2018 par laquelle Madame Dominique BUYENS renonce à exercer le mandat de Conseillère communale;

Attendu que la 4ème suppléante de la liste précitée est Madame Michèle SMEETS;

Vu la lettre du 26 novembre 2018 par laquelle Madame Michèle SMEETS renonce à exercer le mandat de Conseillère communale;

Attendu que le 5ème suppléant de la liste précitée est Monsieur Laurent VAN STEENSEL;

Considérant qu'il n'a pas cessé de réunir les conditions d'éligibilité requises;

Considérant qu'il ne se trouve pas actuellement dans un des cas d'incompatibilité prévus par la Nouvelle Loi Communale;

A R R E T E

les pouvoirs de Monsieur Laurent VAN STEENSEL en qualité de Conseiller communal, sont validés.

Il prête entre les mains du Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge".

Monsieur le Bourgmestre lui donne acte de sa prestation de serment et le déclare installé en qualité de Conseiller communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 29 votes positifs.

11 Etablissement du tableau de préséance des membres du Conseil.

Le Conseil,

Vu l'article 17 de la Nouvelle Loi Communale;

A R R E T E

le tableau de préséance des membres du Conseil communal comme suit :

Nom, Prénom	Date d'entrée au Conseil	Voix après dévolution	Date de naissance
WIARD Alain	04/01/1983	432	07/07/1958
DESPREZ Philippe	11/01/1989	328	07/11/1950
VERBEKE Jan	08/01/2001	417	03/03/1957
VAN HECKE Cécile	04/12/2006	906	14/01/1955
BERTRAND Jos	04/12/2006	176	08/10/1953
ROBERTI Tristan	27/02/2007	2209	10/02/1984
DELEUZE Olivier	04/12/2012	4512	18/12/1954
BURY Odile	04/12/2012	4512	21/04/1970
LEISTERH David	04/12/2012	2409	19/04/1984
THIELEMANS Benoît	04/12/2012	492	11/10/1963
FERRETTI Sandra	04/12/2012	338	26/02/1976
CLERBAUX Cathy	17/12/2013	462	18/09/1965
DEHAUT Laurence	04/12/2018	4512	24/03/1975
GODART Eric	04/12/2018	1843	25/07/1956
PERSOONS Gabriel	04/12/2018	1572	29/04/1989
CASIER Martin	04/12/2018	1089	03/02/1987
DERMINE Alexandre	04/12/2018	1074	17/10/1983
SAPA FURAHA Aurélie	04/12/2018	427	26/01/1999

VAN DEN BERG Joëlle	04/12/2018	388	06/11/1958
SQUARTINI Laura	04/12/2018	377	01/09/1992
MOUKHLISSE Rachida	04/12/2018	372	24/02/1955
BOUDRU Félix	04/12/2018	371	03/10/1998
SOUMILLION Daniel	04/12/2018	340	19/07/1950
STASSART Marie-Noëlle	04/12/2018	338	09/05/1962
NGUYEN Hang	04/12/2018	267	27/05/1986
LEPOIVRE Florence	04/12/2018	260	25/02/1975
DE LE HOYE Jean-François	04/12/2018	202	10/07/1977
ROISIN Christine	04/12/2018	184	17/06/1996
VAN STEENSEL Laurent	04/12/2018	163	12/01/1974

Le Conseil approuve le projet de délibération.
29 votants : 29 votes positifs.

12 **Recevabilité de la candidature de la première échevine, élection et prestation de serment.**

Le Conseil communal,

Vu les articles 8,15 § 1, 16 et 18bis de la Nouvelle Loi communale ;

Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 26/11/2018;

Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18 bis de la nouvelle loi communale ;

Attendu que l'acte de présentation proposant la candidature de Mme Odile BURY comme première échevine répondait aux prescrits de l'article 15 § 1 de la nouvelle loi communale, à savoir qu'il était présenté par écrit par au moins la majorité des élus de la liste sur laquelle Mme Odile BURY s'est présentée et par au moins la majorité des élus du conseil ;

Attendu que Monsieur le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;

Au scrutin secret

DESIGNE

Mme Odile BURY comme première échevine de la commune de Watermael-Boitsfort.

Mme Odile BURY prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge ».

Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de Mme Odile BURY et la déclare installée en qualité d'échevine.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 18 votes positifs, 11 abstentions.

Le Bourgmestre explique comment se déroule le vote.

Jan Verbeke demande la parole et déplore que le choix de l'électeur ne soit pas respecté au sein de son propre groupe.

De Burgemeester legt uit hoe de stemming plaatsvindt.

Jan Verbeke vraagt het woord en betreurt dat de keuze van de kiezer niet binnen zijn eigen groep wordt geëerbiedigd.

13 **Recevabilité de la candidature de la deuxième échevine, élection et prestation de serment.**

Le Conseil communal,

Vu les articles 8,15 § 1, 16 et 18bis de la Nouvelle Loi communale ;

Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 26/11/2018;

Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18 bis de la nouvelle loi communale ;

Attendu que l'acte de présentation proposant la candidature de Mme Hang NGUYEN comme deuxième échevine répondait aux prescrits de l'article 15 § 1de la nouvelle loi communale, à savoir qu'il était présenté par écrit par au moins la majorité des élus de la liste sur laquelle Mme Hang NGUYEN s'est présentée et par au moins la majorité des élus du conseil ;

Attendu que Monsieur le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;

Au scrutin secret

DESIGNE

Mme Hang NGUYEN comme deuxième échevine de la commune de Watermael-Boitsfort.

Mme Hang NGUYEN prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge »

Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de Mme Hang NGUYEN et la déclare installée en qualité d'échevine.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 17 votes positifs, 4 votes négatifs, 8 abstentions.

14 **Recevabilité de la candidature du troisième échevin, élection et prestation de serment.**

Le Conseil communal,

Vu les articles 8,15 § 1, 16 et 18bis de la Nouvelle Loi communale ;

Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 26/11/2018;

Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18 bis de la nouvelle loi communale ;

Attendu que l'acte de présentation proposant la candidature de M. Benoît THIELEMANS comme troisième échevin répondait aux prescrits de l'article 15 § 1de la nouvelle loi communale, à savoir qu'il était présenté par écrit par au moins la majorité des élus de la liste sur laquelle M. Benoît

THIELEMANS s'est présenté et par au moins la majorité des élus du conseil ;
Attendu que Monsieur le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;
Au scrutin secret

DESIGNE

M. Benoît THIELEMANS comme troisième échevin de la commune de Watermael-Boitsfort.
M. Benoît THIELEMANS prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge »
Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de M. Benoît THIELEMANS et le déclare installé en qualité d'échevin.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.
29 votants : 18 votes positifs, 11 abstentions.

15 **Recevabilité de la candidature du quatrième échevin, élection et prestation de serment.**

Le Conseil communal,

Vu les articles 8,15 § 1, 16 et 18bis de la Nouvelle Loi communale ;
Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 26/11/2018;
Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18 bis de la nouvelle loi communale ;
Attendu que l'acte de présentation proposant la candidature de M. Jean-François DE LE HOYE comme quatrième échevin répondait aux prescrits de l'article 15 § 1 de la nouvelle loi communale, à savoir qu'il était présenté par écrit par au moins la majorité des élus de la liste sur laquelle M. Jean-François DE LE HOYE s'est présenté et par au moins la majorité des élus du conseil ;
Attendu que Monsieur le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;
Au scrutin secret

DESIGNE

M. Jean-François DE LE HOYE comme quatrième échevin de la commune de Watermael-Boitsfort.
M. Jean-François DE LE HOYE prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale en français et en néerlandais : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge./Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgische Volk".
Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de M. Jean-François DE LE HOYE et le déclare installé en qualité d'échevin.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.
29 votants : 17 votes positifs, 4 votes négatifs, 8 abstentions.

16 Recevabilité de la candidature de la cinquième échevine, élection et prestation de serment.

Le Conseil communal,

Vu les articles 8,15 § 1, 16 et 18bis de la Nouvelle Loi communale ;

Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 26/11/2018;

Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18 bis de la nouvelle loi communale ;

Attendu que l'acte de présentation proposant la candidature de Mme Cathy CLERBAUX comme cinquième échevine répondait aux prescrits de l'article 15 § 1de la nouvelle loi communale, à savoir qu'il était présenté par écrit par au moins la majorité des élus de la liste sur laquelle Mme Cathy CLERBAUX s'est présentée et par au moins la majorité des élus du conseil ;

Attendu que Monsieur le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;

Au scrutin secret

DESIGNE

Mme Cathy CLERBAUX comme cinquième échevine de la commune de Watermael-Boitsfort.

Mme Cathy CLERBAUX prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge »

Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de Mme Cathy CLERBAUX et la déclare installé en qualité d'échevine.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 19 votes positifs, 10 abstentions.

17 Recevabilité de la candidature de la sixième échevine, élection et prestation de serment.

Le Conseil communal,

Vu les articles 8,15 § 1, 16 et 18bis de la Nouvelle Loi communale ;

Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 26/11/2018;

Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18 bis de la nouvelle loi communale ;

Attendu que l'acte de présentation proposant la candidature de Mme Marie-Noëlle STASSART comme sixième échevine répondait aux prescrits de l'article 15 § 1de la nouvelle loi communale, à savoir qu'il était présenté par écrit par au moins la majorité des élus de la liste sur laquelle Mme Marie-Noëlle STASSART s'est présentée et par au moins la majorité des élus du conseil ;

Attendu que Monsieur le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;

Au scrutin secret

DESIGNE

Mme Marie-Noëlle STASSART comme sixième échevine de la commune de Watermael-Boitsfort.

Mme Marie-Noëlle STASSART prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et

aux lois du peuple belge »

Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de Mme Marie-Noëlle STASSART et la déclare installée en qualité d'échevine.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 18 votes positifs, 11 abstentions.

18 Application de l'article 279 de la Nouvelle Loi Communale.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 et 279 de la NLC;

Considérant que tous les membres du Collège élu appartiennent au rôle linguistique francophone ;

DECIDE

d'appliquer l'article 279 de la nouvelle loi communale

Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 17 votes positifs, 7 votes négatifs, 5 abstentions.

Non : Philippe Desprez, Sandra Ferretti, Eric Alfred Léon Godart, Alexandre Dermine, Laura Squartini, Christine Roisin, Laurent Van Steensel.

Abstentions : Alain Wiard, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Martin Thomas Casier, Florence Simonne Renée Lepoivre.

Jan Verbeke plaide que l'application de l'article 279 de la NLC ne devrait pas avoir lieu. Si le choix des électeurs avait été respecté dans son propre groupe comme il l'a signalé plus tôt, il aurait dû être proposé comme échevin eu égard à son score personnel et il n'aurait dès lors pas fallu recourir au mécanisme de l'article 279 pour avoir un échevin néerlandophone au sein du Collège.

Alexandre Dermine informe que DÉFI s'opposera à l'article 279. Il considère qu'il s'agit là d'un mauvais signal envoyé aux électeurs car l'application de cette disposition entraîne une dépense de 300.000 EUR, certes pas à charge de la commune, mais à charge de la Région, donc du contribuable. Martin Casier annonce que le groupe PS s'abstiendra et justifie cette abstention par les mêmes raisons que le groupe DÉFI.

Jan Verbeke pleit dat de toepassing van artikel 279 van NGW niet zou moeten plaatsvinden. Als de keuze van de kiezers in zijn eigen groep werd geëerbiedigd zoals hij het vroeger heeft aangeduid, had hij als schepen moeten voorgesteld worden gezien zijn persoonlijke voorkeurstemmen en dan zou men niet op het mechanisme van artikel 279 beroep hebben moeten doen om een Nederlandstalige schepen binnen het College te hebben.

Alexandre Dermine deelt mede dat DÉFI zich tegen artikel 279 zal verzetten. Zij is van mening dat het daar om een slecht signaal gaat naar de kiezers toe, want de toepassing van deze beschikking brengt een uitgave van 300.000 EUR mee, weliswaar niet ten laste van de gemeente, maar ten laste van de Regio, dus van de belastingbetaler.

Martin Casier kondigt aan dat de groep PS zich zal onthouden en rechtvaardigt deze onthouding voor dezelfde redenen dan de groep DÉFI.

19 Recevabilité de la candidature du septième échevin, élection et prestation de serment.

Le Conseil communal,

Vu les articles 8,15 § 1, 16 et 18bis de la Nouvelle Loi communale ;

Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 26/11/2018;

Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18 bis de la nouvelle loi communale ;

Attendu que l'acte de présentation proposant la candidature de M. Daniel SOUMILLION comme septième échevin répondait aux prescrits de l'article 15 § 1 de la nouvelle loi communale, à savoir qu'il était présenté par écrit par au moins la majorité des élus de la liste sur laquelle il s'est présenté et par au moins la majorité des élus du conseil ;

Attendu que Monsieur le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;

Au scrutin secret

DESIGNE

M. Daniel SOUMILLION comme septième échevin de la commune de Watermael-Boitsfort.

M. Daniel SOUMILLION prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale en néerlandais et en français : "Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgische Volk/ Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge ».

Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de M. Daniel SOUMILLION et le déclare installé en qualité d'échevin.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 17 votes positifs, 9 votes négatifs, 3 abstentions.

20 Elections des membres du conseil de police.

Le Conseil,

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service police intégré, structuré à deux niveaux ;

Vu la circulaire du 13 novembre 2018 relative à l'élection et l'installation des membre du conseil de police dans une zone pluricommunale ;

Attendu que conformément à l'article 12 de la loi du 7 décembre 1998 précitée, le conseil communal de Watermael-Boitsfort dispose de 4 représentants au sein du conseil de police ;

Attendu que, conformément à l'article 16 de la loi du 7 décembre 1998 , les actes de présentations au nombre de 4 ont été déposés ;

Attendu que chacun des 29 conseillers communaux dispose de 3 voix ; que le chiffre d'éligibilité est de 18 ;

Attendu que, respectivement, ces actes présentent les candidats mentionnés ci-après et sont signés par les élus suivants :

Candidats membres effectifs	Candidats suppléants par chaque membre effectif
1. ROISIN Christine	1. SQUARTINI Laura 2. FERRETTI Sandra
Présentée par PAYFA Martine	

2. VAN HECKE Cécile	1. LEISTERH David
Présenté par LEISTERH David	
3. BURY Odile	1. THIELEMANS Benoit
Présenté par DELEUZE Olivier	
4. DEHAUT Laurence	1. ROBERTI Tristan
Présenté par DELEUZE Olivier	

Vu la liste des candidats arrêtée par Monsieur le Bourgmestre conformément à l'article 7 de l'arrêté royal du 20 décembre 2000, sur base desdits actes de présentation et libellée comme suit :

Candidats membres effectifs	Candidats suppléants par chaque membre effectif
1. BURY Odile	1. THIELEMANS Benoit
Présenté par DELEUZE Olivier	
2. DEHAUT Laurence	1. ROBERTI Tristan
Présenté par DELEUZE Olivier	
3. ROISIN Christine	1. SQUARTINI Laura 2. FERRETTI Sandra
Présenté par PAYFA Martine	
4. VAN HECKE Cécile	1. LEISTERH David
Présenté par LEISTERH David	

Constate que Monsieur Félix Boudru et Madame Aurélie Sapa Furaha, conseillers communaux assistent le Bourgmestre dans les opérations du scrutin et du dépouillement (article 10 de l'arrêté royal du 20 décembre 2000);

Procède en séance publique et au scrutin secret à l'élection des membres effectifs et de leurs suppléants du Conseil de Police.

Il y a 29 votants ayant reçu chacun 3 bulletins ; le chiffre d'éligibilité est de 18 ; 87 bulletins sont remis au Bourgmestre et aux assesseurs.

Le dépouillement de ces bulletins donne le résultat suivant :

1 bulletin nul;

9 bulletins blancs;

86 bulletins valables

Les suffrages exprimés sur ces 86 bulletins valables sont attribués comme suit :

Noms et prénoms des candidats-membres effectifs	Nombre de voix obtenues
BURY Odile	23
DEHAUT Laurence	17
ROISIN Christine	22
VAN HECKE Cécile	15
Total des suffrages	77

Constate que les votes ont été émis en faveur de candidats-membres effectifs régulièrement présentés;

Constate que 2 candidats-membres effectifs ont atteint le chiffre d'éligibilité au 1^{er} tour du scrutin ;

Considérant que le nombre de candidats élus au 1^{er} tour du scrutin est inférieur au nombre de mandats à attribuer ; qu'il convient de procéder à un 2^{ème} tour de scrutin pour attribuer le 3^{ème} mandat et le 4^{ème} mandat.

Pour le 3^{ème} mandat

Il y a 29 votants ayant reçu chacun 1 bulletin.

29 bulletins sont remis au Bourgmestre et aux assesseurs.

Le dépouillement de ces bulletins donne le résultat suivant :

0 bulletin nul;

11 bulletins blancs;

29 bulletins valables

Les suffrages exprimés sur ces 29 bulletins valables sont attribués comme suit :

Noms et prénoms des candidats-membres effectifs	Nombre de voix obtenues
DEHAUT Laurence	18
Total des suffrages	18

Constate que la candidature de Mme Laurence DEHAUT a recueilli une majorité des votes valablement exprimés ;

Pour le 4^{ème} mandat

Il y a 29 votants ayant reçu chacun 1 bulletin.

29 bulletins sont remis au Bourgmestre et aux assesseurs.

Le dépouillement de ces bulletins donne le résultat suivant :

0 bulletin nul;

12 bulletins blancs;

29 bulletins valables

Les suffrages exprimés sur ces 29 bulletins valables sont attribués comme suit :

Noms et prénoms des candidats-membres effectifs	Nombre de voix obtenues
VAN HECKE Cécile	17
Total des suffrages	17

Constate que la candidature de Mme Cécile VAN HECKE a recueilli une majorité des votes valablement exprimés ;

Par conséquent le Bourgmestre constate :

Sont élus membres effectifs du conseil de police	Les candidats, présentés comme suppléants pour chaque membre effectif mentionné en regard, sont de plein droit et dans l'ordre de l'acte de présentation les suppléants de ces membres effectifs élus.
1. BURY Odile	1. THIELEMANS Benoît
2. DEHAUT Laurence	1. ROBERTI Tristan
3. ROISIN Christine	1. SQUARTINI Laura 2. FERRETTI Sandra
4. VAN HECKE Cécile	1. LEISTERH David

Observe que les conditions d'éligibilité sont réunies par :

- les 4 candidats membres effectifs élus;
- les 5 candidats suppléants de plein droit, de ces 4 candidats-membres effectifs élus;

Observe qu'aucun membre effectif ne se trouve dans un des cas d'incompatibilité prévu par la loi du 7 décembre 1998.

La présente délibération sera adressée en deux exemplaires au collège juridictionnel conformément à l'article 18bis de la loi du 7 décembre 1998, organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux et l'article 15 de l'arrêté royal du 20 décembre 2000.

Le Conseil prend acte.

29 votants : 29 votes positifs.

Martin Casier signale que le PS n'aura pas de représentant mais souhaite que la majorité donne régulièrement des informations sur le sujet.

Olivier Deleuze le lui confirme et rappelle que les réunions du Conseil de police sont publiques.

Martin Casier wijst erop dat PS geen vertegenwoordiger zal hebben maar acht het wenselijk dat de meerderheid regelmatig informatie over het onderwerp geeft.

Olivier Deleuze bevestigt het hem en herinnert eraan dat de vergaderingen van de Raad van politie openbaar zijn.

21 Election de la Présidente du Conseil communal.

Le Conseil,

Vu les articles 8 bis et 18bis de la Nouvelle loi communale relatifs à l'élection et la présentation aux fonctions de président et de président suppléant du Conseil communal ;

Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 28/11/2018;

Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18bis alinéa 2 de la Nouvelle loi communale ;

Attendu que l'acte de présentation qui propose Mme Cécile VAN HECKE comme présidente du Conseil communal est signé par la majorité de la liste sur laquelle elle s'est présentée et par une majorité des élus du conseil ;

Attendu que le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;

Au scrutin secret ;

DESIGNE

Mme Cécile VAN HECKE comme présidente du Conseil communal de Watermael-Boitsfort ;

Mme Cécile VAN HECKE prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge ».

Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de Mme Cécile VAN HECKE et la déclare installée en qualité de présidente du Conseil communal.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 20 votes positifs, 2 votes négatifs, 7 abstentions.

Cécile Van Hecke préside la séance.

22 Election de la Présidente suppléante du Conseil communal.

Le Conseil,

Vu les articles 8 bis et 18bis de la Nouvelle loi communale relatifs à l'élection et la présentation aux fonctions de président et de président suppléant du Conseil communal ;

Vu les résultats des élections du 14 octobre 2018 validés par le Collège Juridictionnel le 28/11/2018;

Vu l'acte de présentation déposé entre les mains du Secrétaire communal le 30/11/2018 conformément à l'article 18bis alinéa 2 de la Nouvelle loi communale ;

Attendu que l'acte de présentation qui propose Mme Joëlle VAN DEN BERG comme présidente suppléante du Conseil communal est signé par la majorité de la liste sur laquelle elle s'est présentée et par une majorité des élus du conseil ;

Attendu que le Bourgmestre a déclaré l'acte de présentation comme valable ;

Au scrutin secret ;

DESIGNE

Mme Joëlle VAN DEN BERG comme présidente suppléante du Conseil communal de Watermael-Boitsfort ;

Mme Joëlle VAN DEN BERG prête entre les mains de Monsieur le Bourgmestre le serment déterminé par l'article 80 de la Nouvelle Loi Communale : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge ».

Monsieur le Bourgmestre donne acte de la prestation de serment de Mme Joëlle VAN DEN BERG et la déclare installée en qualité de présidente suppléante du Conseil communal.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

29 votants : 21 votes positifs, 7 votes négatifs, 1 abstention.

La présidente demande aux conseillers si quelqu'un veut prendre la parole.

Mr Dermine : « Notre groupe Défi aurait aimé exprimer, ne fût-ce que pour le débat démocratique et la démocratie, la possibilité de présenter aussi des candidats à la présidence et spécialement à la suppléance pour la présidence du conseil communal. Je vous en remercie ».

Monsieur Deleuze répond que Défi avait le droit de présenter un candidat et que selon la réglementation applicable, rappelée début novembre aux chefs de groupe par le secrétariat communal, les candidatures pouvaient être introduites jusqu'au 30/11/2018. Le Bourgmestre constate n'avoir reçu aucune candidature du groupe Défi.

Monsieur Deleuze prend la parole pour remercier les conseillers sortants. Il leur est remis un cadeau.

Madame la Présidente donne la parole aux chefs de groupe :

Pour le groupe Défi, Mr Alexandre DERMINE :

Monsieur le Bourgmestre,

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les échevins,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Chers collègues,

En guise d'introduction permettez-moi de rappeler à toutes et à tous ici présents la portée de l'acte qui nous unit ce soir de décembre. A quelque niveau que soit, faire perdurer la démocratie reste un honneur et une responsabilité.

Du grec dêmos, qui veut dire "le peuple", et kratos, le pouvoir, la démocratie désigne un régime politique dans lequel les citoyens ont le pouvoir. Un pouvoir qui s'exprime, le plus souvent, par le droit de vote. Mais en Belgique ce droit est aussi un devoir. Et c'est au subtil équilibre qui règne entre droits et devoirs que l'on peut mesurer la vitalité de notre démocratie. Je reviendrai plus tard sur ce point.

Depuis quelques années la démocratie moderne est menacée. La montée des extrêmes, dans le monde et en Europe, doit nous questionner sur les motivations qui poussent le citoyen à rejeter notre modèle politique.

La haine et la colère sont les coupables faciles pour justifier la violence, mais derrière elles se cache une motivation plus simple et surtout plus profonde. Dans un monde de plus en plus connecté, et pourtant de moins en moins social, nombreux sont les citoyens qui nourrissent le sentiment de subir

leur destin. De n'avoir que les devoirs sans les droits.

Plus que jamais, notre devoir de politique est de les entendre et de leur proposer un projet de société inclusif, ambitieux mais surtout réaliste. En effet, nous ne pourrions construire notre avenir avec de simples slogans.

Le 14 octobre dernier, les citoyens de Watermael-Boitsfort se sont rendus aux urnes pour faire valoir leur droit et exprimer leur voix.

A Bruxelles plus qu'ailleurs, un constat s'est imposé. Une vague verte a déferlé, faisant sérieusement tanguer les partis traditionnels et emportant sur son passage quelques-uns de leurs bastions.

Watermael-Boitsfort n'a pas échappé à ce phénomène supracommunal, noyant par là-même le débat de fond sur l'avenir de notre commune.

Pourtant, comme bon nombre de mes concitoyens, j'ai constaté ces dernières années une détérioration latente de notre espace public. Craignant les conséquences à long terme de cette (dégradation) détérioration sur le lien social, mes colistiers et moi-même nous sommes engagés sur la scène locale avec la volonté de permettre à notre commune de retrouver de l'allant.

Cependant, l'électeur n'a finalement pas voté pour le changement. Au contraire, même si ce n'est pas sur sa gestion sortante que la majorité a été réélue, Ecolo est sorti renforcé de ce scrutin. La question environnementale ayant certainement été prépondérante dans le résultat final. Nous avons pris note de ces faits avec humilité, car la politique c'est aussi accepter que l'électeur a toujours raison et a toujours ses raisons.

D'aucun ont aussi davantage intégré, dans leur communication, l'évolution d'une sociologie boitsfortoise en pleine mutation. Ma formation politique en a aussi tiré les leçons pour préparer l'avenir.

C'est un fait, la majorité qui siègera les six prochaines années a reçu sa légitimité des urnes. La démocratie a donc été respectée.

Gageons cependant que le collège entreprendra enfin les réformes nécessaires pour offrir aux habitants ce qu'ils méritent. Car les chantiers ne manquent pas : la place Keym, la réfection des trottoirs, la propreté, le vivre ensemble en sont quelques exemples.

Fort de ses 7 sièges au Conseil communal, DÉFi aura aussi son rôle à jouer. En tant que deuxième force politique, nous entendons défendre, depuis les bancs de l'opposition, la voix des milliers d'électeurs qui nous ont fait confiance. Nous contribuerons par notre expertise à tantôt nuancer, tantôt améliorer la gestion qui sera conduite par la majorité.

Durant les 6 prochaines années, nous veillerons aussi à faire rayonner les idéaux qui portent notre formation politique. Réaffirmer la citoyenneté mais aussi la faire respecter. Conjuguer protection de l'environnement et croissance économique responsable, moteur de l'innovation et du lien social. Et enfin prôner tant la dignité et l'autonomie que la responsabilisation.

Vous l'aurez compris, DÉFi propose une vision de la démocratie faite de droits mais aussi de devoirs, une démocratie composée des citoyens progressistes mais responsables.

Mais revenons-en à la cérémonie qui nous occupe ce soir. Avec deux élus sortants et cinq nouveaux conseillers, il ne vous aura pas échappé que l'exercice démocratique du 14 octobre et ses suites, ont quelque peu bouleversé des équilibres qui pouvaient sembler immuables.

Il faut le dire, avec le départ de Martine Payfa bien-sûr, mais aussi de Michel Colson et des autres mandataires sortants, c'est une page importante qui se tourne à Watermael-Boitsfort.

Depuis le début, notre formation politique, par la voix et l'inlassable travail de ses mandataires, a profondément marqué notre commune. Une génération pionnière qui a œuvré à préserver notre environnement et qui est à l'origine de projets innovants tels que la première journée sans voiture à Bruxelles, le marché de Boitsfort, les premières maisons de quartier ou encore la première MENA, maison d'accueil pour mineur étranger non accompagné. Autant d'initiatives aujourd'hui louées et plébiscitées par tous.

Aussi, je profite de mon intervention pour remercier chaleureusement Martine, Michel ainsi que celles et ceux qui ont œuvré, dans la lumière mais aussi dans l'ombre, pour faire de notre commune cet écrivain de verdure en ville, cette cité à la fois vivante et accueillante, et à titre personnel le lieu de quelques-

uns de mes plus beaux souvenirs d'enfance.

La nouvelle équipe des mandataires DÉFI porte fièrement cet héritage et entend bien le faire fructifier à l'avenir avec force et conviction. Car comme le disait Victor Hugo, l'avenir est une porte, le passé en est la clé.

Je vous remercie ».

Pour le groupe Ecolo-Groen, Mr Tristan ROBERTI :

Madame la Présidente,

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevines et Echevines,

Mesdames et Messieurs les Conseillères communales et Conseillers communaux,

Monsieur le Secrétaire communal,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir d'intervenir ce soir au nom du groupe ECOLO-GROEN.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons accueilli le résultat des élections communales du 14 octobre dernier. Nous y avons vu une reconnaissance du travail accompli et un signal clair pour que Watermael-Boitsfort s'inscrive davantage encore dans la transition écologique de notre société.

Face aux crises auxquelles est confrontée notre civilisation – l'urgence climatique, les migrations ou encore la paupérisation dont est victime une frange croissante de notre population – il existe aujourd'hui deux courants totalement opposés. Le premier, qui menace malheureusement l'Europe entière, est celui du populisme, du repli sur soi, de la peur. Celui des solutions simplistes, injustes, égoïstes et qui n'ont pour effet que d'accentuer les inégalités, de favoriser l'expression du nationalisme et du racisme et d'accroître la pression que nous exerçons sur notre environnement et sur la biodiversité. Le second, et c'est bien sûr celui dans lequel nous nous inscrivons, est celui qui propose de placer l'environnement et la lutte contre l'exclusion sociale au cœur de l'action politique. Celui qui accepte la complexité des choses et cherche à construire, avec le plus grand nombre, des solutions adaptées et positives. Celui qui considère qu'il y a une place pour tous dans notre société et qui favorise la rencontre, la convivialité, le vivre ensemble.

A Watermael-Boitsfort l'action des écologistes continuera d'être guidée par 3 enjeux fondamentaux : la transition écologique, la solidarité et la démocratie.

La transition écologique va nous permettre de mettre en place des mesures locales visant à lutter contre le réchauffement du climat et à limiter les émissions de polluants qui impactent sur notre santé.

Bruxelles étouffe. Et Watermael-Boitsfort n'est pas épargnée. Notre responsabilité est de poursuivre et d'intensifier les mesures en faveur de la diminution de nos consommations d'énergie, du développement d'alternatives à la voiture individuelle et d'une consommation durable et relocalisée. Nous devons poursuivre les efforts visant à améliorer la performance énergétique de nos bâtiments et à développer les sources d'énergie renouvelable. Nous devons soutenir le développement du réseau de transports en commun et de la pratique du vélo. Nous devons contribuer à la diminution de l'énorme gaspillage de papier, de plastic, de métal du à nos pratiques de consommation irrespectueuses de notre environnement et tendre vers le « zéro déchet ».

Concernant la solidarité et la lutte contre l'exclusion sociale, là aussi notre responsabilité est grande. Le système de solidarité collective construit au cours du 20ème siècle, que l'on appelle communément la sécurité sociale, fait aujourd'hui l'objet d'attaques fortes. L'absence d'une politique suffisamment développée d'accueil des populations migrantes accentue également la présence de personnes désœuvrées dans notre société. Cette situation a pour conséquence immédiate que c'est désormais aux communes qu'il revient de renforcer leurs politiques sociales, notamment à travers l'action de leur CPAS. A Watermael-Boitsfort, comme ailleurs, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale augmente. Ce qui n'est qu'un signe parmi d'autres de cette injustice sociale qui frappe notre société. Notre responsabilité est d'y répondre en faisant preuve de solidarité. Nous allons augmenter les moyens permettant au CPAS de faire face à cette situation et soutenir, entre autres, le projet d'extension de la résidence pour seniors, les initiatives prises dans le cadre de la commune hospitalière

et le développement de l'offre de logements publics. L'émancipation passe aussi par la culture et par l'enseignement, nous y serons particulièrement attentifs en veillant à ce que chacune et chacun y ait accès dans de bonnes conditions.

Troisième enjeu fondamental : la démocratie. La démocratie et la liberté sont des biens aussi fragiles que précieux. Associer les habitants aux projets initiés par la Commune, assurer un soutien de la Commune aux projets initiés par les habitants, être à l'écoute, organiser des rencontres, des réunions publiques... c'est fondamental dans une commune comme la nôtre. Et ça ne peut que renforcer le sentiment d'appartenance à notre collectivité et la qualité des projets menés. Nous mettrons notamment en place des budgets participatifs afin de permettre aux habitants et aux comités de quartier de proposer des projets et d'en débattre ensemble. La démocratie passe aussi par des pratiques politiques irréprochables et par une grande rigueur et une grande transparence dans la gestion publique. Nous devons améliorer l'accès des citoyens à l'information et améliorer les modalités d'échange entre les citoyens et la Commune en développant de nouveaux outils, notamment numériques.

Au cours de la campagne électorale, notre tête de liste Olivier Deleuze avait pour slogan « Je veux que chacune et chacun, quels que soient son sexe, son origine ou son âge, se sente bien et en sécurité dans notre belle commune ». C'est dans cet objectif et en mettant en œuvre les trois priorités que j'ai citées que nous mènerons notre action politique dans les prochaines années.

«Ik wil dat iedereen, ongeacht zijn of haar geslacht, afkomst of leeftijd zich goed en veilig zou voelen in onze mooie gemeente. ». Het was de slagzin van onze lijstrekker Olivier Deleuze tijdens de laatste gemeenteraadsverkiezingen. En we kunnen er ook natuurlijk « ongeacht zijn of haar taal » aan toevoegen. Onze wens is onze politieke actie met respect voor iedereen en voor alle bosvoordenaars te voeren.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais remercier, au nom du groupe ECOLO-GROEN, les élus sortants au Collège, au Conseil communal et au CPAS ainsi que les mandataires dans les institutions para-communales. Si la vie politique a connu quelques tumultes à Watermael-Boitsfort, et c'est bien normal, cela s'est toujours fait dans le respect du socle commun de valeurs que nous partageons et défendons d'une même voix.

Ces remerciements, je les adresse également, avec une émotion toute particulière, à Anne Depuydt, échevine ECOLO de la Culture, de la Solidarité internationale et de l'Enseignement, au service de notre Commune et de ses habitants depuis 18 ans (depuis 24 ans, en fait, car précédemment elle était conseillère CPAS) et qui achève ce soir son mandat. Sa capacité à rassembler les artistes, et les acteurs du monde associatif et culturel autour de projets communs aura été pour nous tous un exemple de ce qu'il est possible de réaliser en s'appuyant sur les forces vives de la Commune. Anne Depuydt a fortement contribué à assurer l'ancrage écologiste à Watermael-Boitsfort et nous lui en sommes profondément reconnaissants. Après s'être consacrée corps et âme à notre Commune pendant toutes ses années, Anne va aujourd'hui retrouver un peu de temps pour elle et pour ses proches et nous lui souhaitons le meilleur.

Ce soir, c'est un groupe ECOLO-GROEN fortement renouvelé qui se présente à vous. Suite au départ d'Anne Depuydt et du conseiller communal sortant Hugo Périlleux-Sanchez que je salue également, 5 des 7 élus sortants siégeront encore. A leurs côtés, ce sont 7 nouveaux élus qui siégeront dans notre groupe pour la première fois. Au total, notre groupe compte 12 membres parmi lesquels 7 femmes et 5 hommes, toutes et tous profondément attachés à Watermael-Boitsfort et déterminés à mettre l'énergie nécessaire pour que cette législature soit un succès.

J'en reste là. En vous disant que nous sommes fiers et heureux de représenter la principale force politique de Watermael-Boitsfort. Nous sommes conscients de nos responsabilités suite à ce succès et des attentes fortes de la population à notre égard. Nous pouvons vous assurer que, dès ce soir et au cours des 6 années qui viennent, nous mettrons tout en œuvre pour faire de Watermael-Boitsfort une commune verte, solidaire et où les affaires publiques sont gérées dans un grand souci de participation et de transparence. Je vous remercie.

Pour le groupe Générations Humanistes, Mr Alain WIARD

Mesdames & Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames, Messieurs,

Une législature s'achève ce soir puisque nous venons de procéder à l'élection des nouveaux membres du collège, les Echevines et les Echevins qui gèreront Watermael-Boitsfort pendant les 6 prochaines années. Entre 2012 et 2018, j'ai eu la chance de faire partie de la majorité et du collège et d'être le premier Echevin de ce collège. J'ai aussi eu le plaisir de travailler main dans la main avec les fonctionnaires des services des Finances, de la Recette, des affaires juridiques et avec le Receveur communal. Je voudrais ici tous les remercier pour le travail efficace qu'ils accomplissent au quotidien et pour la confiance qu'ils m'ont témoignée pendant ces 6 ans. Je pense que les trois partis de la majorité sortante ont bien géré notre commune et ce dans l'intérêt de l'ensemble des habitants. Il y avait une urgence : le rétablissement des finances communales et cet objectif, personne ne peut le contester, a été atteint sans que les différents services à la population n'aient été diminués. Ce bilan positif de la majorité précédente, le groupe Ecolo en a sans doute profité même si bien entendu, ce n'est que l'une des raisons de l'important succès qu'il a obtenu le 14 octobre dernier et je félicite Ecolo-Groen pour ce succès incontestable. Le groupe dont je fais partie, Générations Humanistes, n'a pas lui obtenu le résultat escompté, puisque je serai le seul conseiller communal qui représentera au conseil ce groupe. Seul conseiller sans doute mais je sais que je ne serai pas isolé. Générations Humanistes a en effet présenté une liste innovante avec la moitié de candidats jeunes de moins de 33 ans et de nombreux candidats issus des associations de la commune qui se présentaient pour la première fois à une élection. Tous ont déjà assuré qu'ils poursuivraient leurs engagements. Nous restons convaincus de la nécessité de proposer et de défendre un projet politique humaniste local. Plus que jamais, notre société a besoin d'humanisme et d'une approche globale pour affronter les grands défis qui nous font face : l'augmentation des inégalités, c'est évident, le réchauffement climatique, l'enseignement, le logement. Notre opposition dont je serai la voix, sera constructive, vigilante et tournée vers l'avenir afin de répondre au mieux aux besoins des Watermaeliens et des Boitsfortois. Je vous remercie ».

Pour le groupe PS SP-A Cause commune, Mr Martin CASIER

Bonjour à tous !

Goeie avond, iedereen !

Nous garderons nos remarques d'ordre politique lors de la présentation de la déclaration politique de la majorité. Nous voulions prendre le temps ici de retracer quelques points sur l'élection, son déroulé, sur les résultats et sur l'espoir qui ressort de ces résultats. Car s'il y a bien quelque chose comme parti de gauche dont nous pouvons nous réjouir, ce sont les résultats de ces élections ici ou ailleurs, globalement, les partis du progrès en Belgique francophone sont sortis renforcés et cela dans un contexte européen que nous connaissons n'est pas anodin. C'est plutôt quelque chose dont nous pouvons être fiers, et dont nous devons mesurer l'ampleur. Le message a été clair : « Les habitants en Belgique francophone, à Bxl singulièrement, attendent des politiques de progrès ». Dans ce cadre-là, malheureusement, nous devons constater qu'à Watermael-Boitsfort, nous pensons que la politique c'est un souci de cohérence. La cohérence doit être à tous les niveaux de pouvoir. Elle doit être entre ce qu'on dit ici et ce qu'on fait ailleurs. Entre ce qu'on fait ici et ce qu'on dit ailleurs. Nous ne sommes pas aujourd'hui rassurés par la majorité qui a été mise en place sur cette cohérence. Nous attendrons la déclaration de politique communale et nous ferons tout notre travail dans ce cadre-là pour nous assurer que le mandat que nous avons reçu des électeurs pour une politique de progrès soit respecté et se traduise en actes dans notre commune et ailleurs parce que la politique, bien sûr, commence par le niveau communal. Elle doit aussi être portée à d'autres niveaux de pouvoir. D'autres raisons de se réjouir du résultat de ces élections, c'est qu'il n'y a jamais eu autant de femmes dans les conseils communaux, singulièrement à Bruxelles, singulièrement dans notre commune. C'était le cas aussi, par rapport à l'une de nos élues, Chloé Gillain, c'était aussi le cas de notre liste, nous avons deux femmes élues, Chloé Gillain, malheureusement pour des raisons légales, dût refuser son mandat pour des raisons d'incompatibilité de fonction, mais cela aussi, c'est un message

important, un message de changement, qui a été porté par les électeurs, et ce n'est pas anodin lorsqu'on voit d'où l'on vient et singulièrement en Belgique par rapport à cela. Je parlais d'une majorité de progrès, dans ces messages que nous avons reçus des électeurs, je pense que plus que le progrès, la volonté d'une politique cohérente entre les enjeux sociaux et les enjeux d'écologie, d'environnement sont au cœur de ce qui a été demandé par nos habitants, par nos électeurs. Je pense que pour ceux qui en doutaient encore, à la fois, la manifestation qui a eu lieu ce dimanche avec près de 75.000 personnes dans les rues de Bruxelles et les personnes qui seront dans les rues bientôt à l'appel des syndicats pour les projets solidaires, je ne doute pas qu'il y en aura moins ce jour-là, je pense que cela aussi, c'est un message qui est très important et nous avons résolument tourné notre programme PS SP-A Cause commune autour de ces deux enjeux. Nous avons essayé de tracer comment faire une politique qui à la fois doit être solidaire mais qui doit évidemment être durable sur le long terme. La durabilité, n'est-ce pas à la fois vouloir donner des clefs à nos citoyens pour être des personnes respectées dans notre société et dans une société où la planète est elle-même respectée. Et je pense que là aussi, c'est un message très fort qui doit aussi nous réjouir. Alors pour en revenir peut-être un petit peu plus à Watermael-Boitsfort, je disais que nous serions attentifs à ce que la majorité mette en place une politique qui respecte cette volonté. Il y a des enjeux, vous le savez, ces enjeux sont nombreux : ils ont été évoqués pendant ces deux mois de campagne électorale. Et j'espère que dans les premières décisions que prendra le Conseil communal, ils pourront se traduire, j'entends l'augmentation du budget du CPAS et j'en suis très heureux, l'enjeu majeur de la migration, l'enjeu de l'accueil des personnes les plus précarisées qui n'ont pas de toit dans notre pays, à Bxl et à Watermael-Boitsfort. Vous savez que nous sommes intervenus pour que la commune s'engage concrètement et non pas seulement dans une motion à l'accueil et à l'aide de ces personnes et nous espérons que dans les premières décisions du conseil communal, des actes forts seront pris en la matière. Je pense enfin et ce sera notre rôle, et tout du moins, c'est celui que nous nous donnerons ici, nous voulons être dans un travail constructif. Et si nous nous réjouissons de cette situation, ce n'est pas pour nous opposer à chacune des décisions qui seront prises ici. C'est le signal aussi que nous avons voulu envoyer ce soir en votant tous pour la présidence du conseil. On veut se donner les moyens au sein de ce conseil communal d'achever un travail constructif mais un travail constructif comme le disait Mr Wiard, cela se fera dans un climat de confiance et nous espérons que la majorité cherchera à gagner ce climat de confiance vis-à-vis de l'opposition. Enfin, un mot pour ce qui nous concerne plus directement, je disais deux raisons de se réjouir, les femmes, le projet, une autre raison qui a été évoquée aussi, c'est le renouvellement et je pense qu'aujourd'hui plus que jamais, ce que les habitants attendent, ce sont des politiques nouvelles, qui sortent du cadre, qui inventent des solutions qui n'existaient pas hier, qui n'existeront peut-être déjà plus après-demain, mais qui sont celles que nous pensons être justes aussi. C'est évident pour la démocratie. La démocratie vacille, est à bout de souffle, il faut inventer une nouvelle démocratie et cette nouvelle génération que nous voyons arriver en masse ici dans ce conseil communal ou dans d'autres conseils communaux bruxellois, nous espérons qu'elle se traduira également dans les différents niveaux de pouvoir en mai mais aussi dans toute la Wallonie. Et bien, c'est une magnifique raison de se réjouir également du résultat de ces élections et elle est l'œuvre souvent de personnes qui ont décidé de partir, qui ont décidé de laisser la place à cette nouvelle génération. Cela a été le cas chez nous. Nous avons eu un conseiller communal, Mr Michel Kutendakana, qui a fait ce pas de côté pour laisser la place à une nouvelle génération. Je pense que c'est aussi important à la fois de se réjouir que les électeurs ont plébiscité cela mais c'est aussi important de faire remarquer comme Mr Deleuze l'a fait que ces conseillers « sortants » ont accepté de jouer ce jeu. On a trop longtemps eu en Belgique, parfois des personnes restaient trop longtemps à leur place et je pense que cela aussi est une raison de se réjouir aujourd'hui en cette soirée d'installation du nouveau conseil communal. Enfin, nous avons axé notre campagne, sur la volonté de faire des ponts entre les gens, entre les communautés, entre les différents quartiers de notre commune et nous espérons voir ces projets se réaliser dans la majorité communale en place. Un dernier mot pour une personne qui quitte le conseil communal, de nombreuses personnes de grande valeur ont quitté ce conseil communal aujourd'hui, je parlais de Michel Kutendakana pour notre groupe mais je

pense qu'en tant que socialiste, cela surprendra peut-être certains, mais il y aussi, Mr le Bourgmestre en parlait, un homme, Mr Michel Colson, qui a été un grand acteur social de la commune, qui a développé un CPAS, dans une commune où souvent on a entendu dire qu'il n'y avait pas de problèmes sociaux, et bien, je pense qu'il faut pouvoir reconnaître au-delà des clivages des partis, que le travail qui a été réalisé au sein de ce CPAS, a été fait avec une seule et unique attention comme disait Mr le Bourgmestre, le citoyen le plus fragilisé, c'est quelque chose, qui évidemment était pour nous très important. Je vous remercie ».

Pour le groupe MR-GM, Mr David LEISTERH

Je suis désolé d'être le dernier à intervenir ce soir. Je peux comprendre que la salle ne m'est pas pleinement acquise, je vais tenter d'être le plus clair possible. Mesdames, Messieurs, avant d'aborder plusieurs points, je tenais tout d'abord à remercier les conseillers communaux sortants. Je vais peut-être me concentrer sur 3 ou 4 personnes :

Mr José Stienlet est arrivé au Conseil communal en 1971, à l'époque du Bourgmestre Wiener. On en parle plus que dans les livres d'histoire et je crois que la mandature d'avant était celle de Charles Quint. Merci José pour tout ton soutien pendant toutes ces années et pour tout ce que tu as fait à Watermael-Boitsfort. C'est extrêmement précieux et j'ai beaucoup appris à côté de toi. J'espère continuer à apprendre.

Un petit mot pour Martine Payfa. On s'est côtoyés je dirais politiquement, professionnellement sur les bancs du conseil communal mais je vous ai toujours regardée avec une certaine admiration, vous avez des envolées qui resteront gravées dans ma mémoire très longtemps, un sens humain et un sens politique surtout exceptionnel. Merci pour tout ce que vous avez fait, ce fut un honneur.

Michel [Colson], apparemment, c'est ton soir. Je t'assure que j'avais prévu de dire quelque chose sur toi aussi. Michel, tu m'as beaucoup donné, beaucoup apporté quand je suis arrivé au CPAS il y a 6 ans. Et ce soir, il n'y a pas que moi qui te remercie, ce sont surtout, Martin Casier l'a dit, les bénéficiaires et les résidents du CPAS qui te saluent pour toutes les actions que tu as menées à bien et dont on cueille encore aujourd'hui les fruits. Merci beaucoup Michel.

Et puis la dernière personne que je désirais tout particulièrement remercier ce soir et je m'excuse pour toutes les autres, c'est quelqu'un qui aurait dû être à côté de nous aujourd'hui, qui sera à côté de nous dans 6 ans, c'est Manu [Cisey]. « Manu, prends soin de ta santé et des tiens ». Je ne me suis pas exprimé sur les élections depuis le 14 octobre, elles ont consacré, c'est indéniable, une victoire écrasante des écolos et nous vous en félicitons. De notre côté, nous confortons notre position. Oui, c'est vrai on avait ambitionné plus. L'ambition n'est pas toujours un vilain mot. Et je dois être honnête, nous avons 3 échevinats, nous en avons aujourd'hui deux. Pour toute personne qui gère une famille, politique qui plus est, c'est une période charnière compliquée à traverser, elle force l'humilité et présumer que c'est simple serait assez risqué. Nombreux sont les éléments qui sont à prendre en considération, l'intérêt de la commune, l'intérêt du groupe, les intérêts particuliers, les scores, leur évolution, les compétences à gérer. Avec ces deux échevinats, nous avons de nombreuses compétences à gérer, importantes et cruciales. Je pense entre autres à la Petite Enfance, à l'Enseignement, aux Finances, au CPAS bien entendu... Ce soir nous sommes fiers de présenter deux nouveaux échevins : Hang Nguyen, maman de deux enfants, responsable juridique, et Jean-François de Le Hoye, papa également, responsable de projets, ingénieur civil. Nous sommes convaincus qu'ils relèveront tous les défis auxquels la commune est confrontée, à commencer par la négociation d'un nouveau plan triennal budgétaire, Mr Wiard en a parlé, l'attrait de nos écoles publiques, tout cela nous en sommes convaincus vous le relèverez avec brio. S'il est un vœu que je voudrais formuler ce soir, c'est celui du partenariat. Des tensions, on en aura dès ce soir, croyez-moi. Nous devons les affronter, en tentant toutefois de le faire en expliquant nos déterminations, en partageant nos projets, en osant le partenariat. Nous partageons tous un bref instant sur ce monde et la question que l'on doit se poser est la suivante : est-ce qu'on veut passer ce bref instant à rappeler nos différences ou à chercher des convergences ? Que personne n'en doute, la nouvelle génération nous regarde - la marche de dimanche en était un bel exemple - et nous ne pourrons pas échouer, même si cela doit

nous mener à créer quelque peu de désordre. Pour ce faire, nous devons sans cesse confronter nos idéologies respectives au réel. Nous devons aussi, à un certain niveau de pensée quand on est décidé à prendre en compte la réalité, être de son parti oui mais aussi un petit peu de celui de l'autre. Je vous remercie ».

Mme la Présidente remercie Mr Leisterh ainsi que tout le public qui a accompagné le conseil. Elle informe le public que le collège va se retirer quelques instants afin de pouvoir fixer l'ordre du jour de la séance du 17/12/2018 et invite le public à prendre le verre de l'amitié.

De voorzitter vraagt aan de raadsleden of iemand het woord wil nemen.

De Heer Dermine: « Onze groep DÉFI had graag willen uitdrukken, al was het slechts voor het democratisch debat en de democratie, de mogelijkheid om ook kandidaten voor te stellen voor het voorzitterschap en meer bepaald het plaatsvervangende voorzitterschap van de gemeenteraad. Ik bedank u hiervoor ».

Mijnheer Deleuze antwoordt dat DÉFI het recht had om een kandidaat te presenteren en dat volgens de reglementering van toepassing, herhaald begin november aan de fractiehoofden door het gemeentesecretariaat, de kandidaturen konden ingediend worden tot 30/11/2018. De Burgemeester stelt vast geen enkele kandidatuur van de groep DÉFI ontvangen hebben.

Mijnheer Deleuze neemt het woord om de uittredende raadsleden te bedanken. Er wordt hun een cadeau overhandigd.

Mevrouw de Voorzitter geeft het woord aan de fractiehoofden:

Voor de groep Défi, de Heer Alexandre DERMINE:

Mijnheer de Burgemeester,

Mevrouw de voorzitter,

Dames en Heren schepenen,

Dames en Heren raadsleden,

Geachte collega's,

Bij wijze van inleiding laat mij toe om aan iedereen hier aanwezig de reikwijdte te herhalen van de handeling die ons deze avond van december verenigt. Op welk niveau het is, de democratie laten voortduren, blijft een eer en een verantwoordelijkheid.

Van het Grieks dêmos, dat betekent „het volk“, en kratos, de macht, verwijst de democratie naar een politiek regime waarin de burgers de macht hebben. Een macht die zich, meestal uitdrukt, door het stemrecht. Maar in België is dit recht eveneens een plicht. En het is aan het subtiele evenwicht dat heerst tussen rechten en plichten dat men de levenskracht van onze democratie kan meten. Ik zal later op dit punt terugkomen.

Sinds enkele jaren wordt de moderne democratie bedreigd. De opgang van de uitersten, in de wereld en in Europa, moet ons de vraag doen stellen over de motivatie die de burger duwt om ons politiek model te verwerpen.

De haat en de woede zijn de gemakkelijke schuldigen om het geweld te rechtvaardigen, maar achter hen verbergt zich een eenvoudiger en vooral diepere motivatie. In een wereld steeds meer in connectie, en steeds minder sociaal, talrijk worden de burgers die het gevoel koesteren hun lot te ondergaan. Het gevoel om slechts de plichten zonder de rechten te hebben.

Meer dan ooit is het onze politieke plicht ze te horen en hun een project van inclusie, ambitieuze maar vooral realistische maatschappij voor te stellen. Immers, zullen wij onze toekomst met eenvoudige slagzinnen niet kunnen bouwen.

Op 14 oktober laatstleden, hebben de burgers van Watermaal-Bosvoorde zich naar de stembussen begeven om hun recht te laten gelden en hun stem uit te brengen.

In Brussel meer dan elders, is er een onbetwistbare constatering geweest. Een groene golf is losgebarsten, die serieus de traditionele partijen aan het wankelen heeft gebracht door op zijn weg een paar van hun burchten omver te werpen. Watermaal-Bosvoorde is niet aan dit supra gemeentelijk verschijnsel ontsnapt, en precies daardoor verdrinkt het fundamentele debat over de toekomst van

onze gemeente.

Nochtans, evenals een aantal van mijn medeburgers, heb ik deze laatste jaren een latent verval van onze openbare ruimte vastgesteld. Vrezend voor de gevolgen op lange termijn van de verslechtering op het de sociaal band, hebben mijn lijstgenoten en ikzelf, ons met wilskracht verbonden op de lokale scène onze gemeente toe te laten voortvarendheid terug vinden.

Nochtans heeft de kiezer tenslotte niet voor de verandering gestemd. Integendeel, zelfs wanneer het niet op haar aftredend beleid is dat de meerderheid werd herverkozen, is Ecolo versterkt uit deze verkiezingen gekomen. De milieu kwestie is zeker overwegend geweest in het eindresultaat. Wij hebben van deze feiten met nederigheid nota genomen, want de politiek is eveneens aanvaard dat de kiezer altijd gelijk heeft en altijd zijn redenen heeft.

Sommige hebben ook meer in hun mededeling, de evolutie van een Bosvoordse sociologie in volle mutatie geïntegreerd. Mijn politieke formatie heeft er eveneens lessen uitgetrokken om de toekomst voor te bereiden.

Het is een feit, de meerderheid die de zes volgende jaren zal zetelen heeft zijn wettigheid door de stembussen verkregen. De democratie werd dus geëerbiedigd.

Laat ons echter veronderstellen dat het college eindelijk de vereiste hervormingen zal ondernemen om aan de inwoners te bieden waar ze recht op hebben. Want de bouwerven ontbreken niet: het Keymplein, het herstel van stoepen, de netheid, het samenleven zijn er enkele voorbeelden van. Sterk, door zijn 7 zetels in de Gemeenteraad, zal DéFi eveneens zijn rol kunnen spelen. Als tweede politieke kracht, willen wij, vanaf de oppositie banken, de stem verdedigen van duizenden kiezers die ons hun vertrouwen hebben gegeven. Wij zullen bijdragen met onze expertise soms helpen nuanceren, soms het beleid verbeteren dat door de meerderheid zal gevoerd worden.

Tijdens de 6 volgende jaren zullen wij er eveneens voor zorgen de idealen te laten blinken gedragen door onze politieke formatie. Het burgerschap opnieuw bevestigen maar het ook laten eerbiedigen. De milieubescherming en verantwoordelijke economische groei koppelen, motor van de innovatie en de sociale band. En tenslotte zowel de waardigheid en de autonomie loven als de responsabilisering.

U zult het begrepen hebben, DéFi stelt een visie voor van de democratie bestaande uit rechten maar ook plichten, een democratie samengesteld uit de vooruitstrevende maar verantwoordelijke burgers.

Maar laat ons terugkomen naar de plechtigheid waar het ons vanavond om gaat. Met twee uittreedende parlamentsleden en vijf nieuwe raadsleden, het zal u niet ontgaan zijn dat de democratische oefening van 14 oktober en zijn gevolgen, enigszins evenwichten hebben verstoord dat onveranderlijk konden lijken.

Men moet erkennen, met het vertrek van Martine Payfa natuurlijk, maar ook van Michel Colson en van de andere uittreedende mandatarissen, is er een belangrijke bladzijde gedraaid in Watermaal-Bosvoorde.

Sinds het begin, heeft onze politieke formatie, door de stem en het onvermoeibare werk van zijn mandatarissen, diepgaand onze gemeente gemarkeerd. Een pionier generatie die gewerkt heeft om ons milieu te behouden en die de bron van innoverende projecten was zoals de eerste dag zonder auto in Brussel, de markt van Bosvoorde, de eerste Wijkhuizen of nog de eerste NBMV creëert, huis van ontvangst voor niet vergezelde buitenlandse minderjarigen. Net zoveel initiatieven vandaag geloofd en ondersteund door iedereen.

Dus profiteer ik van mijn toespraak om Martine, Michel vurig te bedanken evenals deze die, zich in het licht maar ook in de schaduw, hebben ingespannen om van onze gemeente dit schrijn van groen in de stad, deze zowel levende als gastvrije stad te maken, en ten persoonlijke titel de plaats van enkele mijn mooiste herinneringen van mijn kinderjaren.

Het nieuwe team van de DéFI mandatarissen draagt trots deze erfenis en wil ze laten vruchten dragen in de toekomst met kracht en overtuiging. Want zoals het Victor Hugo zei, is de toekomst een deur, het verleden is er de sleutel van.

Ik bedank u ».

Voor de groep Ecolo-Groen, de Heer Tristan ROBERTI:

Mevrouw de Voorzitster, Mijnheer de Burgemeester,
Dames en Heren schepenen,
Dames en Heren raadsleden, Mijnheer de Gemeentesecretaris
Dames en Heren,

Ik heb de eer en het genoegen om vanavond namens de groep ECOLO-GROEN tussen te komen. Het is met veel ontroering dat wij het resultaat van de gemeenteverkiezingen van 14 oktober laatstleden hebben ontvangen. Wij hebben er de erkenning van het verrichte werk en een duidelijk signaal gezien opdat Watermaal-Bosvoorde zich nog meer in de ecologische transitie van onze maatschappij zou inschrijven.

Tegenover de crisissen waarmee onze beschaving wordt geconfronteerd - de klimatologische urgentie, de migraties of nog de verarming waarvan een toenemende franje van onze bevolking slachtoffer is - er bestaan vandaag twee volkomen tegenovergestelde richtingen. De eerste, die helaas geheel Europa bedreigt, is die van populisme, van de terugplooi op zichzelf, van de angst. Die van de al te eenvoudige, onrechtvaardige, egoïstische oplossingen en die als gevolg hebben de ongelijkheden te accentueren, om de expressie van het nationalisme en het racisme te bevorderen en de druk te vergroten die wij uitoefenen op ons milieu en biodiversiteit. De tweede, waarin wij ons natuurlijk inschrijven, die voorstelt om het milieu en de bestrijding van de sociale uitsluiting centraal van de politieke actie te plaatsen. Die de complexiteit van de dingen aanvaardt en probeert om, met het grootste aantal, aangepaste en positieve oplossingen te bouwen. Die, die van mening is dat er een plaats voor iedereen in onze samenleving is en die de ontmoeting, de gezelligheid, het samenleven bevordert.

In Watermaal-Bosvoorde zal de actie van de milieubeschermers door 3 fundamentele inzetten blijven geleid worden: de ecologische transitie, de solidariteit en de democratie.

De ecologische transitie zal ons toelaten lokale maatregelen op te stellen om de opwarming van het klimaat te bestrijden en de emissie van vervuilende stoffen te beperken die onze gezondheid aantast. Brussel verstikt. En Watermaal-Bosvoorde wordt niet gespaard. Onze verantwoordelijkheid is de maatregelen voor het verminderen van ons energieverbruik voort te zetten en te intensiveren, de ontwikkeling van alternatieven voor de individuele auto en een duurzame lokale consumptie. Wij moeten de inspanningen voortzetten inzake het verbeteren van de energieprestatie van onze gebouwen en om bronnen van hernieuwbare energie te ontwikkelen. Wij moeten de ontwikkeling van het netwerk van openbaar vervoer en de praktijk van de fiets ondersteunen. Wij moeten bijdragen tot de vermindering van de enorme verspilling papier, plastic, en metaal te wijten aan onze oneerbiedige verbruik praktijken van ons milieu en neigen naar « zéro afvalstof ».

Betreffende de solidariteit en de bestrijding van de sociale uitsluiting, ook daar eveneens is onze verantwoordelijkheid groot. Het systeem van collectieve solidariteit opgebouwd in de loop van de 20e eeuw, dat men algemeen de sociale zekerheid noemt, wordt vandaag sterk aangevallen. De afwezigheid van een voldoende ontwikkelde ontvangst beleid van migranten accentueert eveneens de aanwezigheid van nietsdoeners in onze samenleving. Deze situatie heeft voor gevolg dat het voortaan aan de gemeenten toekomt om hun sociaal beleid te versterken, met name door de actie van hun OCMW. In Watermaal-Bosvoorde, zoals elders, stijgt het aantal leefloners. Wat slechts een teken onder anderen is van deze sociale onrechtvaardigheid die onze maatschappij treft. Onze verantwoordelijkheid is, erop te antwoorden door blijk van solidariteit te geven. Wij gaan de middelen verhogen die OCMW toelaten om deze situatie het hoofd te bieden en, onder meer, het project inzake uitbreiding van de residentie voor senioren, de initiatieven die in verband met de gastvrije gemeente zijn genomen en de ontwikkeling van het aanbod van openbare huisvestingen te ondersteunen. De emancipatie gaat eveneens via de cultuur en het onderwijs, wij zullen er bijzonder oplettend voor zijn en op toe zien dat iedereen onder goede omstandigheden er toegang toe heeft.

De derde fundamentele inzet: de democratie. De democratie en de vrijheid zijn even breekbare als kostbare goederen. De inwoners laten deelnemen aan de projecten ingeleid door de Gemeente, een Gemeente steun waarborgen aan de projecten die door de inwoners worden ingeleid, beluisteren en samenkomsten organiseren, openbare vergaderingen beleggen... het is fundamenteel in een gemeente

als de onze. En dat kan slechts het gevoel van lidmaatschap van onze gemeenschap en de kwaliteit van de geleide projecten versterken. Wij zullen met name participatieve begrotingen opstellen teneinde de inwoners en de wijk comités toe te laten om projecten voor te stellen en om ze samen te bespreken. De democratie vraagt eveneens onberispelijke politieke praktijken en een grote strengheid en een grote transparantie in het openbare beleid. Wij moeten de toegang van de burgers tot de informatie verbeteren en de procedure voor uitwisseling tussen de burgers en de Gemeente verbeteren door nieuwe werktuigen te ontwikkelen, met name de numerieke.

Tijdens de verkiezingscampagne, had ons lijsthoofd Olivier Deleuze voor slagzin « Ik wil dat iedereen, ongeacht zijn geslacht, zijn oorsprong of zijn leeftijd, zich goed en in veilig voelt in onze mooie gemeente ». Het is in deze doelstelling en door de drie prioriteiten uit te voeren die ik heb genoemd dat wij onze politieke actie de komende jaren zullen voeren.

« Ik wil dat iedereen, ongeacht zijn of haar geslacht, afkomst of leeftijd zich goed en veilig zou voelen in onze mooie gemeente ». Het was de slagzin van onze lijstrekker Olivier Deleuze tijdens de laatste gemeenteraadsverkiezingen. En we kunnen er ook natuurlijk « ongeacht zijn of haar taal » bijvoegen. Onze wens is onze politieke actie met respect voor iedereen en voor alle Bosvoordenaars te voeren. Alvorens mijn toespraak af te sluiten, zou ik, namens de groep ECOLO-GROEN, de uittredende leden van het College, de Gemeenteraad en het OCMW evenals de mandatarissen in intercommunale instellingen willen bedanken. Als het politieke leven enkele commoties heeft gekend in Watermaal-Bosvoorde, wat zeer normaal is, was dat altijd met inachtneming van de gemeenschappelijke sokkel van waarden die wij delen en verdedigen met eenzelfde stem.

Deze dank, richt ik eveneens, met zeer bijzondere ontroering, aan Anne Depuydt, schepen ECOLO van Cultuur, internationale Solidariteit en Onderwijs, ten dienste van onze Gemeente en de inwoners sinds 18 jaar (sinds 24 jaar in feite want tevoren was zij raadvrouw OCMW) en die vanavond haar mandaat beëindigt. Haar capaciteit om de artiesten, en de actoren van de associatieve en culturele wereld rond gemeenschappelijke projecten bijeen te brengen zal voor ons allen een voorbeeld geweest zijn van wat mogelijk is om te verwezenlijken door op de dynamische krachten van de Gemeente te steunen. Anne Depuydt heeft enorm bijgedragen tot het verankeren van de milieubescherming in Watermaal-Bosvoorde en wij zijn haar zeer erkentelijk hiervoor. Na lichaam en ziel gewijd te hebben zich aan onze Gemeente gedurende al deze jaren, zal Anne vandaag een beetje meer tijd voor haar en voor haar verwanten terugvinden en wij wensen haar het beste.

Vanavond, is het een sterk vernieuwde groep ECOLO-GROEN die zich aan u presenteert. Ten gevolge van het vertrek van Anne Depuydt en het gemeenteraadslid Hugo Périlleux-Sanchez dat weggaat, die ik eveneens begroet, zullen 5 van de 7 uittredende leden nog vergaderen. Aan hun zijde, zijn het 7 nieuwe leden die in onze groep voor de eerste keer zullen zetelen. In het totaal telt onze groep 12 leden waaronder 7 vrouwen en 5 mannen, allen diepgaand verbonden aan Watermaal-Bosvoorde en besloten om de vereiste energie in te zetten om deze legislatuur succesvol te maken.

Hier stop ik. Door u te zeggen dat wij trots en gelukkig zijn om de voornaamste politieke kracht van Watermaal-Bosvoorde te vertegenwoordigen. Wij zijn ons bewust van onze verantwoordelijkheden ten gevolge van dit succes en de sterke verwachtingen van de bevolking tegenover ons. Wij kunnen u verzekeren dat, vanaf deze avond en in de loop van de komende 6 jaar, wij alles zullen doen om van Watermaal-Bosvoorde een groene, solidaire gemeente te maken, waar de staatszaken in een grote zorg voor deelname en transparantie worden beheerd. Ik bedank u.

Voor de groep *Générations Humanistes*, de Heer Alain WIARD

Dames & Heren Gemeenteraadsleden,

Dames, Heren,

Deze avond loopt een legislatuur ten einde aangezien wij juist overgegaan zijn tot de verkiezing van de nieuwe leden van het college en de schepenen die Watermaal-Bosvoorde in de loop van de 6 volgende jaren zullen beheren. Tussen 2012 en 2018 heb ik het geluk gehad om deel uit te maken van de meerderheid en het college en om de eerste Schepenen van dit college te zijn. Ik heb eveneens het genoegen gehad om hand in hand met de ambtenaren van de diensten van Financiën, de Inkomsten,

de juridische zaken en de Gemeenteontvanger te werken. Ik zou ze hier allen willen bedanken voor het efficiënte werk dat zij dagelijks vervullen en voor het vertrouwen dat zij me gedurende deze 6 jaar hebben betuigd. Ik geloof dat de drie partijen van de aftredende meerderheid onze gemeente goed en in het belang van alle inwoners hebben beheerd. Er was een urgentie: het herstel van de gemeentefinanciën en dit doel, niemand zal het kunnen betwisten, werd bereikt zonder dat de verschillende diensten aan de bevolking zijn verminderd. Deze positieve balans van de vorige meerderheid, daarvan heeft de groep Ecolo waarschijnlijk geprofiteerd zelfs wanneer het natuurlijk slechts één van de redenen is van de belangrijke successen gehaald op 14 oktober en ik feliciteer Ecolo-Groen voor dit onbetwistbare succes. De groep waarvan ik deel uitmaak, *Génération Humanistes*, heb hem het verwachte resultaat niet geboekt, aangezien ik het enige gemeenteraadslid zal zijn dat in de raad deze groep zal vertegenwoordigen. Enige raadslid waarschijnlijk, maar ik weet dat ik niet zal geïsoleerd zijn. *Génération Humanistes* heeft immers een innoverende lijst met de helft jonge kandidaten van minder dan 33 jaar en talrijke kandidaten afkomstig van de verenigingen van de gemeente ingediend die zich voor de eerste keer aan een verkiezing presenteerden. Iedereen heeft al verzekerd dat zij hun verplichtingen zouden voortzetten. Wij blijven overtuigd van de noodzaak om een plaatselijk humanistisch politiek project voor te stellen en te verdedigen. Meer dan ooit heeft onze maatschappij behoefte aan humanisme en een globale benadering om de grote uitdagingen te trotseren die op ons afkomen: de stijging van de ongelijkheden, dat is het duidelijk, de klimatologische opwarming, het onderwijs, de huisvesting. Onze oppositie waarvan ik de stem zal zijn, zal constructief zijn, waakzaam en gericht naar de toekomst teneinde zo goed mogelijk aan de behoeften van Watermalenaren en Bosvoordenaren te beantwoorden. Ik bedank u ».

Voor de groep PS-Spa Cause commune, de Heer Martin CASIER

Goedendag aan iedereen!

Goede avond, iedereen!

Wij zullen onze opmerkingen van politieke aard houden bij het indienen van de politieke verklaring van de meerderheid. Wij wilden hier de tijd nemen om enkele punten over de verkiezingen te schetsen, hun verloop, over de resultaten en over de hoop die uit deze resultaten blijkt. Want als er iets goed is als linkse partij waarover wij ons kunnen verheugen, zijn het de resultaten van deze verkiezingen hier of elders, over het geheel genomen, zijn de partijen van vooruitgang in Franstalig België versterkt uit deze verkiezingen gekomen en dat in een Europese context die wij kennen, is niet onbeduidend. Het is eerder iets waarover wij trots kunnen zijn, en waarvan wij de omvang moeten meten. De boodschap is duidelijk geweest: « De inwoners in Franstalig België, in Brussel vooral, wachten op beleidsmaatregelen van vooruitgang ». In dit kader, helaas, moeten wij vaststellen dat in Watermaal-Bosvoorde, denken wij dat de politiek een zorg van coherentie is. De coherentie moet op alle machtniveau's kunnen. Zij moet zijn tussen wat men hier zegt en wat men elders doet. Tussen wat men hier doet en wat men elders zegt. Wij worden vandaag niet gerustgesteld over deze coherentie door de opgestelde meerderheid. Wij zullen de gemeentepolitiek verklaring afwachten en zullen al ons werk in dit kader doen om ons te verzekeren dat de opdracht die wij van de kiezers voor een beleid van vooruitgang hebben gekregen wordt geëerbiedigd en tot uiting komt in acties in onze gemeente en elders, omdat de politiek, natuurlijk begint met het gemeenteniveau. Zij moet ook naar andere machtniveau's getild worden. Andere redenen om zich over de resultaten van de verkiezing te verheugen, is dat er nooit zoveel vrouwen in de gemeenteraden, vooral in Brussel, vooral in onze gemeente geweest zijn. Het was eveneens het geval, ten opzichte van één van ons verkozenen, Chloé Gillain, het was ook het geval van onze lijst, wij hadden twee verkozen vrouwen, Chloé Gillain, die helaas wegens wettelijke redenen, aan haar mandaat moest verzaken wegens onverenigbaarheid van functies, maar dat is eveneens een belangrijke boodschap, een boodschap van verandering, dat door de kiezers werd gedragen, en het is niet onbeduidend wanneer men ziet vanwaar men komt en zeker in België in dit verband. Ik sprak over een meerderheid van vooruitgang, in deze boodschappen dat wij van de kiezers hebben ontvangen, geloof ik meer dan de vooruitgang, de wil van een coherent beleid tussen de sociale inzet en de inzet van milieubescherming en milieu het midden zijn, wat door

onze inwoners, door onze kiezers werd gevraagd. Ik denk dat voor degenen die er nog aan twijfelden, zowel, de manifestatie van zondag met bijna 75.000 personen in de straten van Brussel, als de personen die weldra op verzoek van de vakbonden voor de solidaire projecten in de straten zullen zijn, ik twijfel er niet aan dat er die dag minder zullen zijn, ik geloof dat het ook een zeer belangrijke boodschap is en dat wij ons programma *PS Spa Cause commune* rond deze twee inzetten hadden gericht. Wij probeerden te schetsen hoe een politiek te voeren dat en solidair moet zijn maar tegelijkertijd natuurlijk duurzaam op lange termijn. Is duurzaamheid, niet zowel de sleutels willen geven aan onze burgers om gerespecteerde personen te zijn in onze samenleving en in een samenleving waarin de planeet zelf wordt geëerbiedigd. En ik geloof dat ook daar, het een zeer sterke boodschap is dat ons ook moet verheugen. Om een beetje terug te komen naar Watermaal-Bosvoorde, ik verklaarde al dat wij er zouden op toezien dat de meerderheid een beleid bepaalt dat deze wil eerbiedigt. Er zijn inzetten, u weet het, deze inzetten zijn talrijk: zij werden gedurende deze twee maanden verkiezingscampagne vermeld. Ik hoop dat in de eerste beslissingen die de Gemeenteraad zal nemen, zij tot uiting zullen kunnen komen, ik hoor de verhoging van de begroting van het OCMW en ben er zeer gelukkig om, de belangrijkste inzet van de migratie, de inzet van de ontvangst van de meest in gevaar gebrachte personen die geen onderdak in ons land, in Brussel en Watermaal-Bosvoorde hebben. U weet dat wij hebben ingegrepen opdat de gemeente zich concreet verplicht en niet alleen maar in een motie tot ontvangst en met hulp aan deze personen en wij hopen dat in de eerste beslissingen van de gemeenteraad, sterke acties op dit gebied zullen genomen worden. Ik denk tenslotte en het onze rol zal zijn en het is die, die wij ons hier zullen geven, wij willen in een constructief werk zitten. En als wij ons over deze situatie verheugen, is het niet om ons tegen elke beslissing te stellen die hier zal genomen worden. Het is het signaal eveneens dat wij deze avond hebben willen geven door allen het voorzitterschap van de raad aan te nemen. Men wil zich de middelen binnen deze gemeenteraad verschaffen om een constructief werk te beëindigen maar een constructief werk zoals het de Heer Wiard zei, dat in een klimaat van vertrouwen zal tot stand komen en wij hopen dat de meerderheid zal proberen om dit klimaat van vertrouwen ten aanzien van de oppositie te winnen. Uiteindelijk een woord voor wat ons meer direct betreft, zie ik twee redenen om zich te verheugen, de vrouwen, het project, een andere reden die eveneens werd vermeld, de vernieuwing en ik denk dat vandaag meer dan ooit, wat de inwoners verwachten, zijn nieuwe beleidsmaatregelen, die uit het kader springen, die oplossingen uitvinden die gisteren niet bestonden, die misschien overmorgen niet meer zullen bestaan, maar waarvan wij denken rechtvaardig te zijn. Het is evident voor de democratie. De democratie wankelt, is buiten adem, men moet een nieuwe democratie uitvinden en deze nieuwe generatie die wij massaal in deze gemeenteraad of andere Brusselse gemeenteraden zien aankomen, daarvan hopen wij dat zij dat eveneens kan doortrekken in de verschillende niveau's in mei maar ook in heel Wallonië. Wel, het is een goede reden, om zich over het resultaat van deze verkiezingen te verheugen want zij is vaak het werk van personen die hebben besloten te vertrekken, en hun plaats te laten aan de jonge generatie. Dat is het geval geweest bij ons. Ons gemeenteraadslid, Dhr Michel Kutendakana, heeft deze stap opzij gezet om plaats te laten aan de nieuwe generatie. Ik geloof dat het ook tegelijkertijd belangrijk is, blij te zijn dat de kiezers dat goedkeuren maar het is ook belangrijk om op te merken zoals de Heer Deleuze het heeft gedaan dat deze « aftredende » raadsleden ermee in gestemd hebben om dit spel te spelen. We hebben in België te lang gezien, dat sommige personen te lang hun plaats behielden en ik geloof dat dat eveneens een reden is om zich vandaag in deze installatie avond van de nieuwe gemeenteraad te verheugen. Uiteindelijk hebben wij onze campagne, gericht op de wil om bruggen tussen de mensen, de gemeenschappen, tussen de verschillende wijken van onze gemeente te maken en wij hopen deze projecten te zien gebeuren in de bestaande gemeentemeerderheid. Een laatst woord voor een persoon die de gemeenteraad verlaat, talrijke personen van grote waarde verlaten deze gemeenteraad vandaag, ik sprak over Michel Kutendakana voor onze groep maar ik denk dat als socialist, het misschien sommige zal verrassen, maar ook de Heer de Burgemeester sprak erover, een man, Dhr Michel Colson, die een grote sociale actor in de gemeente is geweest, die een OCMW heeft ontwikkeld, in een gemeente waar men vaak heeft horen zeggen dat er geen sociale problemen waren, wel, ik denk dat

over de verschillen van de partijen heen, dat het werk dat verwezenlijkt is binnen deze OCMW, met één doel werd gedaan zoals de Heer de Burgemeester zei, voor de meest kwetsbare burger, het is iets, dat zeker voor ons zeer belangrijk was. Ik bedank u ».

Voor de groep MR-GM, de Heer David LEISTERH

Ik betreur het vanavond de laatste te zijn die het woord neemt. Ik kan begrijpen dat de zaal me niet helemaal is toegegenen, ik ga proberen om zo duidelijk mogelijk te zijn. Dames, Heren, alvorens verschillende punten te bespreken, stond ik allereerst erop om de aftredende gemeenteraadsleden te bedanken. Ik ga me misschien op 3 of 4 personen concentreren:

De Heer José Stienlet is in de Gemeenteraad gekomen in 1971, ten tijde van Burgemeester Wiener. Men spreekt er meer over dan in de geschiedenisboeken en ik geloof dat de vorige ambtstijd deze van Keizer Karel was. Bedankt José voor heel jouw steun gedurende al deze jaren en alles wat jij in Watermaal-Bosvoorde hebt gedaan. Het is uiterst kostbaar en ik heb naast jou veel geleerd. Ik hoop te blijven leren.

Een woordje voor Martine Payfa. We hebben ons politiek zou ik zeggen ontmoet, professioneel op de banken van de gemeenteraad maar ik heb altijd met een zekere bewondering naar u gekeken, u hebt bevoegdheden die voor lang in mijn geheugen zullen blijven, een menselijke zin en een vooral uitzonderlijke politieke richting. Bedankt voor al wat u hebt gedaan, het is een eer geweest.

Michel [Colson], klaarblijkelijk, is het jouw avond. Ik verzeker je dat ik had overwogen om eveneens iets over jou te zeggen. Michel, jij hebt me veel gegeven, veel gebracht wanneer ik in het OCMW ben gekomen 6 jaar geleden. En deze avond, ben ik niet alleen om je te bedanken, Martin Casier heeft het gezegd, vooral de begunstigden en de residenten van OCMW zijn het die je voor alle acties begroeten die jij tot een goed einde hebt gebracht en waarvan men vandaag nog de vruchten plukt. Heel erg bedankt,

En vervolgens de laatste persoon die ik in het bijzonder vanavond wilde bedanken en ik excuseer me voor de anderen, het is iemand die naast ons had moeten zitten vandaag, die naast ons zal staan binnen 6 jaar, dat is Manu [Cisey]. « Manu, neem zorg van uw gezondheid en van uw familie ». Ik heb me sinds 14 oktober niet over de verkiezingen uitgesproken, zij hebben onbetwistbaar, een overweldigende overwinning van Ecolo bevestigd en wij feliciteren u ervoor. Van onze kant, versterken wij onze positie. Ja, het is wat men had nagestreefd. Ambitie is niet altijd een lelijk woord. En ik moet eerlijk zijn, wij hadden 3 schepenen, vandaag hebben wij er twee. Voor elke persoon die een familie beheert des te meer een politieke, is het een moeilijk te overbruggen scharnier periode, die dwingt tot nederigheid en veronderstellen dat het eenvoudig is, is riskant. Met deze twee schepenen, hebben wij talrijke bevoegdheden te beheren, belangrijk en fundamenteel. Ik denk onder meer aan de Kinderjaren, Onderwijs, Financiën, aan het OCMW natuurlijk... Deze avond zijn wij trots om twee nieuwe schepenen te presenteren: Hang Nguyen, mama van twee kinderen, juridisch verantwoordelijke, en Jean-François de Le Hoye, eveneens papa, verantwoordelijke voor projecten, burgerlijk ingenieur. Wij zijn overtuigd dat zij alle uitdagingen zullen aangaan waarmee de gemeente wordt geconfronteerd, vooreerst door de onderhandeling over een nieuw budgettair driejarenplan, de Heer Wiard heeft er over gesproken, de aantrekkelijkheid van onze gesubsidieerde lagere scholen, van dat alles zijn wij overtuigd dat u zult vaststellen met welke brio dat zal worden aangegaan. Als het een wens is dat ik deze avond zou willen uiten, is het die van het partnerschap. Spanningen, die zal men vanaf deze avond hebben, geloof me. Wij zullen ze moeten trotseren, door echter te proberen om onze vastberadenheid uit te leggen, door onze projecten te delen, door het partnerschap aan te durven. Wij delen allen een kort moment op deze wereld en de vraag die men zich moet stellen is de volgende: wil men dit kort moment gebruiken om onze verschillen te herinneren of convergentie te zoeken? Dat niemand eraan twijfelt, de nieuwe generatie kijkt naar ons - de mars van zondag was een mooi voorbeeld ervan - en wij zullen niet kunnen falen, zelfs wanneer dat ons moet leiden om enigszins wanorde te creëren. Daarom moeten wij permanent onze respectieve ideologieën confronteren met de realiteit. Wij, zullen eveneens op een zeker niveau van gedachte wanneer men is besloten om de

werkelijkheid in aanmerking te nemen, van zijn kant staan ja, maar ook moeten een beetje van die van de andere staan. Ik bedank u ».

Mevrouw de Voorzitster bedankt de Heer Leisterh evenals het ganse publiek dat de raad heeft vergezeld. Zij deelt het publiek mede dat het college zich enkele momenten zal terugtrekken teneinde de agenda van de zitting van 17/12/2018 te kunnen bepalen en verzoekt het publiek om het glas van de vriendschap te heffen.

Levée de la séance à 22:00

Le Secrétaire communal,

La Présidente,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze